

Contra Recentia Sacrilegia

Protestation contre les actes sacrilèges du pape François



Le 9 novembre 2019, une centaine de membres du clergé et d'universitaires ont publié une protestation contre les actes sacrilèges du pape François avec une demande de réparation. D'autres personnalités les ont rejoints ensuite (4 500 signataires au 8 janvier 2020) ¹.

Remarquons qu'à la différence de certaines protestations déjà signalées dans *Le Sel de la terre*², celle-ci a l'avantage de ne pas s'appuyer sur des enseignements de l'Église conciliaire ³. Elle semble toutefois ne pas voir que les actes de François sont dans la logique de la déclaration conciliaire *Nostra ætate* et de « l'esprit d'Assise ».

Le Sel de la terre.

1 — Parmi les premiers signataires relevons quelques noms connus de nos lecteurs : le père Brian W. Harrison, l'abbé Guy Pagès, l'abbé Guillaume de Tanouïarn, le professeur Roberto de Mattei, Michael J. Matt (de la revue *The Remnant*), Jean-Pierre Maugendre (de Renaissance catholique), le professeur Stéphane Mercier, le professeur Paolo Pasqualucci, le professeur Carlo Regazzoni, John F. Salza, Jeanne Smits, Robert J. Siscoe. Se sont ajoutés dans les jours suivants d'autres noms, parmi lesquels Mgr Carlo Maria Viganò et Philippe Pichot Bravard. — Liste complète sur le site : contrarecentiasacrilegia.org.

2 — Voir les éditoriaux du *Sel de la terre* 102 et du *Sel de la terre* 109.

3 — Nous publions le texte en entier. Il a déjà paru incomplet sur le site *fsspx.news* le 29 novembre 2019. Il manquait notamment la demande de réparation faite au pape.

NOUS SOUSSIGNÉS, membres du clergé catholique et universitaires laïcs, protestons contre les actes sacrilèges et superstitieux commis par le pape François, successeur de Pierre, à l'occasion du récent synode sur l'Amazonie qui s'est tenu à Rome, et nous les condamnons.

Ces actes sacrilèges sont les suivants :

- Le 4 octobre, le pape François a assisté à un acte d'adoration idolâtre de la déesse païenne Pachamama.
- Il a permis que ce culte ait lieu dans les jardins du Vatican, profanant ainsi le voisinage des tombes des martyrs et de l'église de l'apôtre Pierre.
- Il a participé à cet acte de culte idolâtre en bénissant une image en bois de la Pachamama.
- Le 7 octobre, l'idole de la Pachamama a été placée devant l'autel principal à Saint-Pierre, puis transportée en procession dans la salle du Synode. Le pape François a dit des prières lors d'une cérémonie dont cette image faisait partie, et a ensuite rejoint cette procession.
- Lorsque des images en bois de cette divinité païenne furent retirées de l'église de Santa Maria in Traspontina, où elles avaient été placées de manière sacrilège, et jetées dans le Tibre par des catholiques indignés par cette profanation de l'église, le pape François, le 25 octobre, a présenté ses excuses et une autre image en bois de Pachamama a été replacée dans l'église. Ainsi, une nouvelle profanation a été entreprise.
- Le 27 octobre, lors de la messe de clôture du synode, il a recueilli une coupe utilisée lors du culte idolâtre de la Pachamama et l'a placée sur l'autel.

Le pape François lui-même a confirmé que ces images en bois étaient des idoles païennes. Lorsqu'il a présenté ses excuses pour le retrait de ces idoles d'une église catholique ¹, il les a spécifiquement appelées Pachamama, du nom d'une fausse déesse de la terre-mère selon la croyance religieuse païenne en Amérique du Sud.

Le cardinal Walter Brandmüller, le cardinal Gerhard Müller, le cardinal Jorge Urosa Savino, Mgr Carlo Maria Viganò, archevêque, Mgr Athanasius Schneider, Mgr José Luis Azcona Hermoso, Mgr Rudolf Voderholzer et Mgr Marian Eleganti ont condamné divers aspects de ces actes comme idolâtres ou sacrilèges. Enfin, lors d'un entretien, le cardinal Raymond Burke a porté le même jugement sur ce culte.

Cette participation à des actes idolâtres a été précédée par la déclaration intitulée « Document sur la fraternité humaine », signée par le pape Fran-

¹ — Remarquons bien que le pape n'a pas présenté des excuses *pour ce qu'il a fait*, mais *pour ce qu'ont fait les deux jeunes gens* qui ont jeté les idoles dans le Tibre, comme le remarquent avec raison les auteurs de la *Protestation*. (Note du *Sel de la terre*.)

çois et Ahmad Al-Tayyeb, le Grand Imam de la mosquée Al-Azhar, le 4 février 2019. Cette déclaration affirme :

Le pluralisme et les diversités de religion, de couleur, de sexe, de race et de langue sont une sage volonté divine, par laquelle Dieu a créé les êtres humains. Cette Sagesse divine est l'origine dont découle le droit à la liberté de croyance et à la liberté d'être différents.

La participation du pape François à des cérémonies idolâtres indique qu'il entendait cette déclaration dans un sens hétérodoxe, permettant au culte païen des idoles d'être considéré comme un bien positivement voulu par Dieu.

De plus, bien qu'il ait signifié en privé à Mgr Athanasius Schneider : « Vous [Mgr Schneider] pouvez dire que l'expression en question sur la diversité des religions désigne la volonté *permissive* de Dieu... », François n'a jamais corrigé la déclaration d'Abu Dhabi en conséquence. Dans son allocution du 3 avril 2019, François, répondant à la question « Pourquoi Dieu permet-il qu'il y ait tant de religions », fait incidemment mention de la « volonté permissive de Dieu » telle que l'a explicitée la théologie scolastique, mais en donnant un sens positif à ce concept : il a déclaré que « Dieu a voulu permettre cela » parce que, alors qu'« il y a beaucoup de religions », elles « regardent toujours au ciel, *elles regardent Dieu* [c'est nous qui soulignons] ». Il n'y a pas la moindre allusion au fait que Dieu permet l'existence de fausses religions de la même manière qu'Il permet l'existence du mal en général. Au contraire, il en ressort clairement que Dieu permet l'existence de « beaucoup de religions » parce qu'elles sont bonnes en ce sens qu'elles « regardent toujours au ciel, elles regardent Dieu ».

Plus gravement encore, le pape François a depuis lors confirmé la déclaration non corrigée d'Abu Dhabi en mettant en place un « comité inter-religieux », qui a ensuite reçu le nom officiel de « Haut Comité », situé aux Émirats arabes unis, en vue de promouvoir les « objectifs » du document ; et en promouvant une directive du Conseil pontifical pour le dialogue inter-religieux adressée aux responsables de tous les instituts catholiques d'études supérieures, et indirectement aux professeurs d'université catholiques, leur demandant d'assurer « la diffusion la plus large possible du Document », ce qui comprend l'affirmation non corrigée selon laquelle Dieu veut la « diversité des religions » tout comme Il veut la diversité des couleurs, des sexes, des races et des langues.

Tout culte d'adoration rendu à une personne ou une chose autre que le seul vrai Dieu, la sainte Trinité, constitue une violation du premier commandement. Toute participation, sous quelque forme que ce soit, à la vénération des idoles est condamnée par ce commandement et constitue un

péché objectivement grave, indépendamment de la culpabilité subjective, dont seul Dieu est juge.

Saint Paul enseignait à l'Église primitive que le sacrifice offert aux idoles païennes n'était pas offert à Dieu mais plutôt aux démons, ainsi qu'il l'affirma dans sa première *Lettre aux Corinthiens* :

Quoi donc ? Veux-je dire que ce qui a été immolé aux idoles soit quelque chose, ou que l'idole soit quelque chose ? Non ; mais ce que les païens immolent, ils l'immolent aux démons, et non à Dieu. Or je ne veux pas que vous soyez en société avec les démons. Vous ne pouvez pas boire le calice du Seigneur, et le calice des démons. Vous ne pouvez pas participer à la table du Seigneur, et à la table des démons [1 Co 10, 19-21].

Par ces actions, le pape François encourt le reproche du second concile de Nicée :

De nombreux pasteurs ont détruit ma vigne, ils ont souillé ma part. Car ils ont suivi des hommes impurs et, faisant confiance à leurs propres frénésies, ils ont calomnié la sainte Église, que le Christ notre Dieu s'est donnée à lui-même, et ils n'ont pas su distinguer le saint du profane, affirmant que les icônes de Notre-Seigneur et de ses saints ne sont pas différentes des images en bois des idoles sataniques.

Avec une immense tristesse et un amour profond pour la Chaire de Pierre, nous supplions le Dieu Tout-Puissant d'épargner aux membres coupables de son Église sur terre le châtement qu'ils méritent pour ces péchés effroyables.

Nous demandons respectueusement au pape François d'exprimer publiquement et sans ambiguïté son repentir à l'égard de ces péchés objectivement graves et de toutes les offenses publiques qu'il a commises contre Dieu et la vraie religion, et de faire réparation de ces offenses.

Nous demandons respectueusement à tous les évêques de l'Église catholique d'offrir une correction fraternelle au pape François pour ces scandales et d'avertir leurs fidèles que, selon l'enseignement divinement révélé de la foi catholique, ils risquent la damnation éternelle s'ils suivent son exemple en violant le premier commandement.

Le 9 novembre 2019, en la fête de la dédicace de la basilique du Latran.

« *Terribilis est locus iste : hic domus Dei est et porta cæli ; et vocabitur aula Dei* ¹. »

1 — « Ce lieu est terrible, c'est la demeure de Dieu et la porte du ciel : et il sera appelé la maison de Dieu » (*Introït* de la messe de la dédicace)



Ajoutons quelques détails sur les cérémonies contre lesquelles protestent les signataires :

La « consécration » du synode sur l'Amazonie à saint François d'Assise dans les jardins du Vatican le 4 octobre 2019, réplique des journées d'Assise d'octobre 1986, fut une grotesque cérémonie d'adoration de la déesse terre-mère figurée par deux représentations ignobles d'une femme nue et enceinte d'un enfant rouge sang, entourée d'animaux et d'un discret serpent, et par un tas de terre devant lequel « les représentants des peuples autochtones » parmi lesquels des prêtres et des franciscains, se prosternaient la face contre terre, après y avoir versé en libation un récipient de terre. Tout cela en présence du pape qui planta ensuite un chêne-vert (!) pendant qu'une prêtresse à genoux élevait en offrande un bol de terre. La cérémonie s'acheva par la remise au doigt du pape, par cette femme, de l'anneau noir du « Pacte des Catacombes » scellé le 16 novembre 1965¹ dans les Catacombes de Sainte-Domitille, renouvelé dans le même lieu le 20 octobre 2019².

Cette « sorcellerie chrétienne » s'est reproduite le 10 octobre, lors la cérémonie d'ouverture des travaux du synode, par une procession blasphématoire, véritable singerie des processions de Notre-Dame de Boulogne remplacée par cette même déesse terre-mère, « Pachamama », idole ignoble, portée dans une pirogue devant le pape. En entrant dans l'aula, la pirogue prit la tête de la procession, portée par trois évêques, dont celui de Guyane. Par un fait hautement figuratif, la croix resta sur le seuil, le crucigère ne sachant pas où aller ! Tel le pape Paul VI introduisant pour la première fois une statue du Dieu Khrishna, huitième incarnation de Vishnou, dans la cité de Dieu au retour de son voyage à Bombay³.



1 — Le 16 novembre 1965, peu avant la clôture de Vatican II, une quarantaine d'évêques, dont les noms ne sont pas connus, se réunirent dans la Catacombe de Sainte-Domitille et signèrent un pacte concernant la richesse, les pompes et les cérémonies dans l'Église catholique. Le 7 décembre 1965, la veille de la clôture officielle du concile Vatican II, ils diffusèrent parmi leurs confrères, ce qu'ils appelèrent le « Schéma XIV », allusion au « Schéma XIII » qui prépara la constitution *Gaudium et spes*, une des pires du Concile. (Note du *Sel de la terre*.)

2 — « A l'image du serment fait en 1965 par une quarantaine de participants au concile Vatican II de mettre les pauvres au cœur de leur action pastorale, des participants au synode pour l'Amazonie ont, ce dimanche, signé un texte similaire en quinze points afin de "protéger la Maison Commune". » <https://www.vaticannews.va/fr/vatican/news/2019-10/pacte-des-catacombes.html>.

3 — *Il est ressuscité* (CRC, Saint-Parres-lès-Vaudes), n° 203, novembre 2019, p. 1.

LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !